







## ANNEXE A (PROCURATION)

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

N° DE DEMANDE : \_\_\_\_\_

Seul le propriétaire de l'immeuble visé peut signer la demande de permis ou de certificat. Le propriétaire peut cependant autoriser une autre personne à signer la demande à l'aide d'une procuration écrite.

Le présent formulaire est mis à la disposition du propriétaire pour désigner, s'il y a lieu, une personne pour la signature.

### PROCURATION

Je, propriétaire soussigné(e), autorise \_\_\_\_\_ (nom de la personne à qui l'autorisation est donnée) à signer une demande de permis ou de certificat pour des travaux visant ma propriété située à l'emplacement suivant : \_\_\_\_\_ (adresse / n° de lot).

J'ai signé les présentes à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire de l'immeuble

\_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire en lettres carrées



## ANNEXE B (BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE)

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

N° DE DEMANDE :

Nous recommandons l'utilisation d'une copie du plan de localisation de votre propriété préparé par un arpenteur-géomètre pour y indiquer l'implantation des travaux projetés. En l'absence de ce plan, vous pouvez demander une copie de la matrice graphique/photo aérienne auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour illustrer l'emplacement prévu du projet.

### BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE #1 (type de construction \_\_\_\_\_)

Marge avant : \_\_\_\_\_ Marge arrière : \_\_\_\_\_ Marges latérales : \_\_\_\_\_ droite / \_\_\_\_\_ gauche  
Distance du bâtiment principal : \_\_\_\_\_ ou attenant   
Superficie du bâtiment complémentaire : \_\_\_\_\_ Type de fondation : \_\_\_\_\_  
Hauteur totale (faîte du toit) : \_\_\_\_\_ Hauteur du mur (sous le toit) : \_\_\_\_\_  
Revêtement extérieur : \_\_\_\_\_ Revêtement de la toiture : \_\_\_\_\_  
Nombre total de bâtiment complémentaire à moins de 30 mètres d'une habitation (incluant celui-ci) : \_\_\_\_\_  
Hauteur du bâtiment principal : \_\_\_\_\_ Revêtement extérieur du bâtiment principal : \_\_\_\_\_

### BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE #2 (type de construction \_\_\_\_\_)

Marge avant : \_\_\_\_\_ Marge arrière : \_\_\_\_\_ Marges latérales : \_\_\_\_\_ droite / \_\_\_\_\_ gauche  
Distance du bâtiment principal : \_\_\_\_\_ ou attenant   
Superficie du bâtiment complémentaire : \_\_\_\_\_ Type de fondation : \_\_\_\_\_  
Hauteur totale (faîte du toit) : \_\_\_\_\_ Hauteur du mur (sous le toit) : \_\_\_\_\_  
Revêtement extérieur : \_\_\_\_\_ Revêtement de la toiture : \_\_\_\_\_  
Nombre total de bâtiment complémentaire à moins de 30 mètres d'une habitation (incluant celui-ci) : \_\_\_\_\_  
Hauteur du bâtiment principal : \_\_\_\_\_ Revêtement extérieur du bâtiment principal : \_\_\_\_\_

### BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE #3 (type de construction \_\_\_\_\_)

Marge avant : \_\_\_\_\_ Marge arrière : \_\_\_\_\_ Marges latérales : \_\_\_\_\_ droite / \_\_\_\_\_ gauche  
Distance du bâtiment principal : \_\_\_\_\_ ou attenant   
Superficie du bâtiment complémentaire : \_\_\_\_\_ Type de fondation : \_\_\_\_\_  
Hauteur totale (faîte du toit) : \_\_\_\_\_ Hauteur du mur (sous le toit) : \_\_\_\_\_  
Revêtement extérieur : \_\_\_\_\_ Revêtement de la toiture : \_\_\_\_\_  
Nombre total de bâtiment complémentaire à moins de 30 mètres d'une habitation (incluant celui-ci) : \_\_\_\_\_  
Hauteur du bâtiment principal : \_\_\_\_\_ Revêtement extérieur du bâtiment principal : \_\_\_\_\_

### PISCINE / BAIN À REMOUS (SPA) > 2000 LITRES

#### Type

Creusée  Semi-Creusée  Hors-terre ( mur rigide ou  type gonflable)  Spa (> 2000 litres)

#### Détails piscine

Diamètre : \_\_\_\_\_ Profondeur : \_\_\_\_\_ Longueur : \_\_\_\_\_ Largeur : \_\_\_\_\_

Hauteur hors-sol de la piscine : \_\_\_\_\_

#### Implantation

Marge avant : \_\_\_\_\_ Marge arrière (min. 7 m) : \_\_\_\_\_ /Marges latérales (min. 7 m) :-droite : \_\_\_\_\_ /-gauche \_\_\_\_\_

Distance du bâtiment principal (min. 3 m) \_\_\_\_\_

Distance d'un accessoire ou d'un bâtiment complémentaire (min. 2 m) : \_\_\_\_\_

Présence de fil électrique ou ligne électrique au-dessus de la piscine  oui  non

#### Mode d'accès

Échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;



Échelle ou plateforme dont l'accès est protégé par une enceinte de 1,2 m ayant une distance entre les barreaux inférieure à 10 cm et ayant un dispositif de sécurité installé du côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte et permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement (loquet et ressort).



Plateforme rattachée à la résidence et aménagée de telle façon que sa partie ouvrant sur la piscine soit protégée par une enceinte de 1,2 m ayant une distance entre les barreaux inférieure à 10 cm et ayant un dispositif de sécurité installé du côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte et permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement (loquet et ressort).



#### Contrôle de l'accès

##### **Enceinte (garde-corps) protégeant l'accès à la piscine**

Hauteur de l'enceinte (garde-corps) (min. 1,2 m) : \_\_\_\_\_

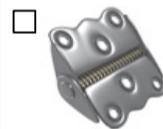
Distance entre la piscine et l'enceinte (min. 1 m) : \_\_\_\_\_

Distance entre les barreaux (inférieure à 10 cm) : \_\_\_\_\_

##### **Porte dans l'enceinte protégeant l'accès à la piscine**

Dispositif de verrouillage (loquet) et de fermeture automatique (penteure à ressort ou ressort amovible) obligatoire installé du côté intérieur de l'enceinte (côté de la piscine), dans la partie supérieure de la porte.

OU  ET



PENTEURE À RESSORTS



RESSORT AMOVIBLE POUR PORTE



LOQUET

#### Équipements

Distance entre le filtreur et la piscine (min. 1 m) \_\_\_\_\_ ou  sous la galerie ou  dans la remise

Distance entre la thermopompe et la piscine (min. 1 m) \_\_\_\_\_ ou  sous la galerie ou  dans la remise

Conduits reliant les appareils à la piscine sont souples et installés de façon à ne pas faciliter l'escalade de la paroi de la piscine et de l'enceinte.  oui  non  souterrain

Autres équipements (pour piscine creusée seulement) :  plongeur  glissoire



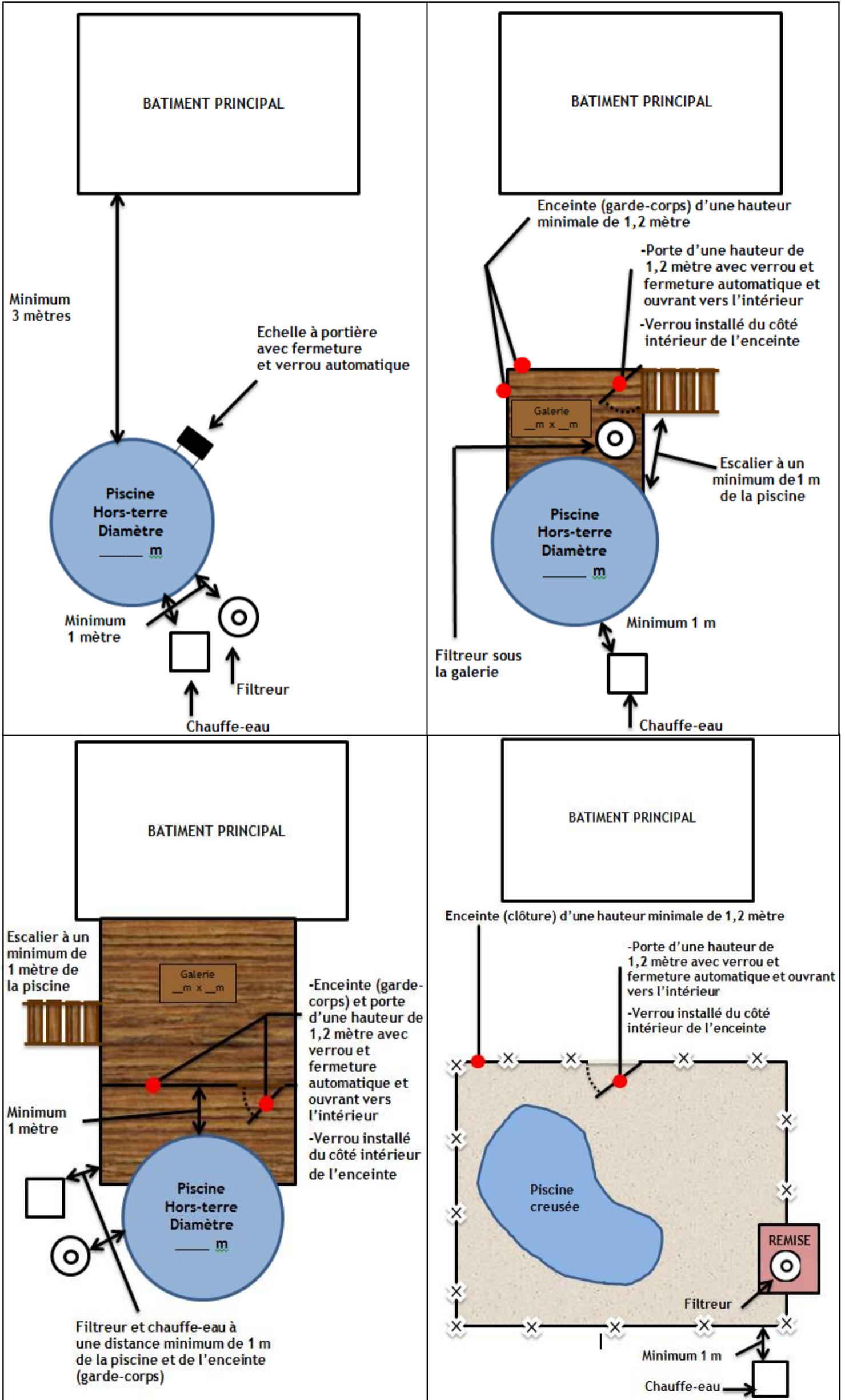
#### Galerie

Dimension de la galerie : \_\_\_\_\_

Distance entre escalier (de la galerie) et la piscine (min. 1 m) : \_\_\_\_\_

## EXEMPLES D'UN PLAN PROJET D'IMPLANTATION D'UNE PISCINE

Veillez vous y référer pour compléter votre plan projet d'implantation de votre piscine.





## ANNEXE D (REMBLAI)

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

N° DE DEMANDE : \_\_\_\_\_

### REMBLAI

Provenance des matériaux : \_\_\_\_\_

Quantité de remblai : \_\_\_\_\_ # chargement(s) de camion de 10 roues ou m<sup>3</sup>

Hauteur du remblai lorsque étendu : \_\_\_\_\_

Présence d'un cours d'eau (intermittent ou permanent), d'un milieu humide ou de toute autre nappe d'eau près de la zone des travaux :  Non

Oui Veuillez nous indiquer la distance entre le remblai et :  
le cours d'eau : \_\_\_\_\_  
le milieu humide : \_\_\_\_\_

Nous recommandons l'utilisation d'une copie du plan de localisation de votre propriété préparé par un arpenteur-géomètre pour y indiquer l'emplacement des travaux de remblai à réaliser. En l'absence de ce plan, vous pouvez utiliser l'espace croquis ici-bas. Veuillez indiquer à l'aide d'un « X » l'emplacement des travaux de remblai à réaliser. Dans le cas d'une demande de matériaux de remblai municipal, veuillez également indiquer à l'aide d'un carré «  » la zone de dépôt des matériaux.

### CROQUIS

Légende

**X** : Emplacement des travaux de remblai

: Zone de dépôt des matériaux

TERRAIN  
 RUE

TERRAIN  
 RUE

TERRAIN  
 RUE

TERRAIN  
 RUE



## ANNEXE E (CHANGEMENT D'USAGE)

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

N° DE DEMANDE : \_\_\_\_\_

### CHANGEMENT D'USAGE ASSOCIABLE À L'HABITATION (sur un terrain d'usage résidentiel)

Type d'usage :  Service  Commerce  Artisanat

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Dimensions du local : \_\_\_\_\_

Superficie du local : \_\_\_\_\_

Date d'occupation : \_\_\_\_\_

Date du début des activités : \_\_\_\_\_

Êtes-vous propriétaire ou locataire ? :  Propriétaire  Locataire

Nombre d'employés autres que les propriétaires : \_\_\_\_\_

Recevez-vous de la clientèle :  non  oui Si oui, combien de personnes \_\_\_\_\_/jour

Prévoyez-vous l'installation d'une enseigne :  non  oui Si oui, une demande distincte doit être déposée pour l'obtention d'un certificat d'autorisation.

Prévoyez-vous faire des travaux de construction ou de rénovation :  non  oui Si oui, une demande distincte doit être déposée pour l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation.

#### À FOURNIR AVEC LA DEMANDE :

Plan intérieur indiquant les dimensions du local

### CHANGEMENT D'USAGE (autre qu'associable à l'habitation)

Type d'usage :  Habitation  Commerce et service  Institution

Industrie  Foresterie et agriculture  Conservation et récréation

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Dimensions du local ou du bâtiment : \_\_\_\_\_

Superficie du local ou du bâtiment : \_\_\_\_\_

Date d'occupation : \_\_\_\_\_

Date du début des activités : \_\_\_\_\_

Nombre d'employés : \_\_\_\_\_

Recevez-vous de la clientèle :  non  oui Si oui, combien de personnes \_\_\_\_\_/jour

Prévoyez-vous l'installation d'une enseigne :  non  oui Si oui, une demande distincte doit être déposée pour l'obtention d'un certificat d'autorisation.

Prévoyez-vous faire des travaux de construction ou de rénovation :  non  oui Si oui, une demande distincte doit être déposée pour l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation.

#### À FOURNIR AVEC LA DEMANDE :

Plan intérieur indiquant les dimensions du local

## ENSEIGNE

Veillez-vous référer au mode de construction au verso, et assurez-vous de bien indiquer ces éléments à votre plan de construction.

Type d'enseigne (voir les types d'enseigne au verso)

### Enseigne autonome

- Enseigne sur poteau(x)       Enseigne sur muret       Enseigne base pleine

### Enseigne appliquée ou perpendiculaire

- Enseigne posée à plat       Enseigne perpendiculaire       Enseigne en projection

### Implantation

Marge avant (min. 1 m) : \_\_\_\_\_

Marges latérales (min. 1 m) : droite \_\_\_\_\_ gauche \_\_\_\_\_

### Dimension et superficie

Longueur : \_\_\_\_\_ (cm)

Largeur : \_\_\_\_\_ (cm)

Superficie : \_\_\_\_\_ (m<sup>2</sup>)

### Hauteur

Hauteur totale de l'enseigne autonome (max. 7,3 m) : \_\_\_\_\_

Hauteur totale de l'enseigne appliquée et perpendiculaire (sous le niveau du toit sans excéder les murs de celui-ci) : \_\_\_\_\_

### Dégagement sous l'enseigne

Enseigne sur poteau(x) (min. 1 m) : \_\_\_\_\_

Enseigne perpendiculaire ou en projection (min. 3 m) : \_\_\_\_\_

### Projection du mur

Projection du mur de l'enseigne à plat (profondeur) (max. 0,3 m) : \_\_\_\_\_

Projection du mur de l'enseigne perpendiculaire ou en projection (max. 1,5 m) : \_\_\_\_\_

### Matériaux

Fond de l'enseigne : \_\_\_\_\_

Lettrage : \_\_\_\_\_

Structure : \_\_\_\_\_

### Éclairage

- Par réflexion 
- Par translucidité (de l'intérieur)
- Aucun éclairage

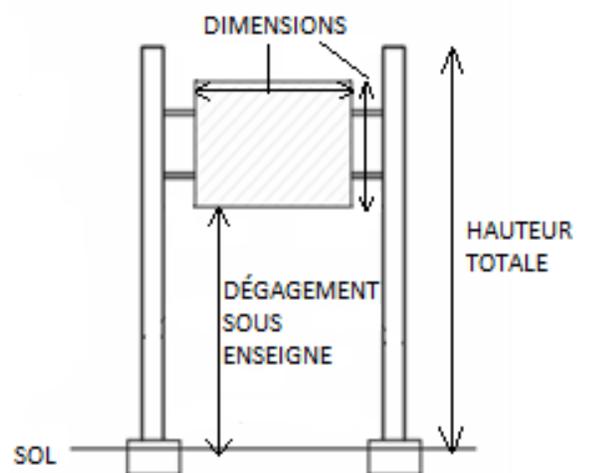
### Aménagement paysager

Aménagement paysager sous une enseigne autonome est obligatoire. Assurez-vous qu'il est dessiné sur votre plan de construction.

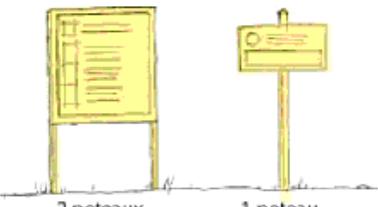
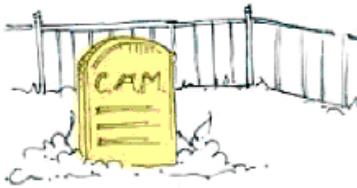
### Contenu et couleurs

Contenu : \_\_\_\_\_

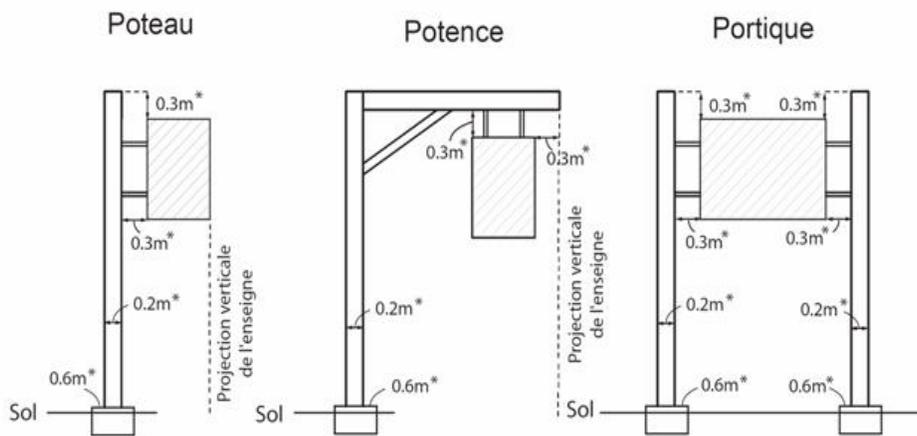
Couleurs : \_\_\_\_\_



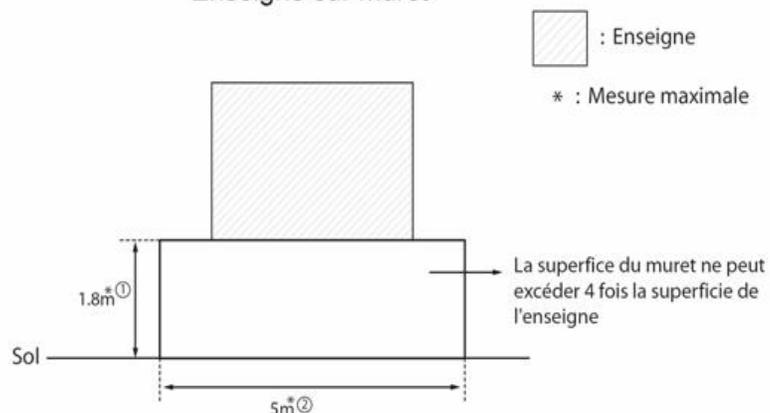
## Type d'enseigne

Enseigne autonome	Enseigne appliquée ou perpendiculaire
 <p>2 poteaux      1 poteau</p> <p><b>Enseignes sur poteaux</b></p>	 <p><b>Enseigne posée à plat</b></p>
 <p><b>Enseigne sur muret</b></p>	 <p><b>Enseigne perpendiculaire</b></p>
 <p><b>Enseigne base pleine</b></p>	 <p><b>Enseigne en projection</b></p>

## Mode de construction



### Enseigne sur muret



- ① Si un talus ou autre remblai est aménagé sous le muret, la hauteur de celui-ci est prise en compte dans le calcul de la hauteur totale.
- ② La longueur maximale d'un muret supportant une enseigne est de 0,2 mètre pour chaque mètre de longueur de façade avant du bâtiment principal.